



ETSA PATRIMOINE

Assurance-vie Luxembourgeoise : L'essentiel





Qui sommes - nous ?

Un cabinet de conseil en Gestion Privée et Gestion de Fortune

Fondé par Jonathan Rosen, Etsa Patrimoine est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine spécialisé dans l'accompagnement personnalisé de ses clients. Nous concevons des stratégies sur mesure en intégrant l'ensemble des dimensions patrimoniales : investissements financiers et immobiliers, ingénierie patrimoniale, maîtrise de la fiscalité, préparation de la retraite et transmission.

Une approche globale et un accompagnement dans la durée

Notre démarche repose sur une analyse approfondie de votre situation patrimoniale, la définition claire de vos objectifs et la mise en place de solutions adaptées. Nous assurons un suivi régulier afin de garantir la cohérence, la pérennité et l'évolution de votre patrimoine dans le temps.

Nous nous appuyons sur un réseau de partenaires reconnus, banques, assureurs, experts-comptables, avocats et notaires, pour vous proposer des stratégies fiables et adaptées à vos enjeux.



Objectifs patrimoniaux de l'assurance-vie Luxembourgeoise

➤ Sécuriser et protéger vos actifs

L'assurance-vie Luxembourgeoise offre un niveau de protection unique grâce au « triangle de sécurité », qui isole les actifs des créanciers du souscripteur ou de l'assureur.

➤ Optimiser la diversification et l'allocation d'actifs

Elle permet d'investir dans une large gamme de supports via notamment des FID/FIC/FAS (private equity, produits structures, dette privée, devises) selon une allocation personnalisée.

➤ Maîtriser la transmission et la fiscalité

Selon la structure choisie et la situation fiscale du souscripteur, cette enveloppe peut participer à une optimisation fiscale et successorale, notamment pour les patrimoines complexes ou internationaux.

➤ Bénéficier d'une ingénierie patrimoniale complète

Grâce à des options contractuelles spécifiques (garanties plancher, arbitrages, accompagnement sur les marchés financiers), ce type de contrat s'intègre dans des stratégies patrimoniales sophistiquées.

À qui s'adresse l'assurance-vie Luxembourgeoise ?

- Investisseurs patrimoniaux recherchant une protection renforcée des actifs
- Patrimoines diversifiés souhaitant une enveloppe flexible
- Investisseurs avec une perspective de transmission optimisée

L'assurance-vie Luxembourgeoise est ouverte aux personnes physiques comme aux personnes morales (contrat de capitalisation), sous réserve des conditions contractuelles et réglementaires du contrat choisi.



ETSA PATRIMOINE

Ticket d'entrée

250 000€



ETSA PATRIMOINE

Descriptif de l'assurance-vie Luxembourgeoise

L'**assurance-vie Luxembourgeoise** est un contrat d'assurance-vie souscrit auprès d'un assureur domicilié au **Grand-Duché de Luxembourg**, dont le cadre juridique offre une protection juridique des actifs plus forte qu'en France ou dans d'autres juridictions.

Ce contrat se distingue notamment par le **triangle de sécurité**, un mécanisme légal qui **sépare les actifs du souscripteur, de l'assureur et de ses créanciers**, renforçant ainsi la protection des capitaux investis en cas de défaillance de l'assureur ou de difficultés financières personnelles du souscripteur. Ce contrat permet également d'échapper à la Loi Sapin II.

L'assurance-vie Luxembourgeoise permet d'investir dans une large variété de supports : fonds de private equity, produits structurés, OPCVM internationaux, etc., avec des possibilités d'arbitrages et d'options de gestion adaptées.

Les principales caractéristiques :

- **Protection renforcée des actifs** grâce au cadre juridique luxembourgeois ;
- **Accès à une diversification étendue des supports ;**
- **Souplesse de gestion et options contractuelles ;**
- Possibilités d'intégrer des stratégies internationales ou spécifiques selon les profils.

Ce type de contrat s'adresse particulièrement aux investisseurs qui souhaitent une **gestion patrimoniale structurée, sécurisée et flexible**, tout en bénéficiant d'un **cadre juridique protecteur** pour leurs actifs.

Nos partenaires :

Adequity

Apax
PARTNERS

Altaroc

CNP
assurances

utmost
INTERNATIONAL

Rothschild & Co
Asset Management

MIMCO


GENERALI

TIKEHAU
CAPITAL

LAZARD

J.P.Morgan

 **SURAVENIR**
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

equitim.

Le cabinet est référencé par :

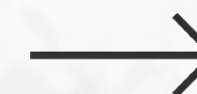
 **DÉCIDEURS**
MAGAZINE

 Club Patrimoine

GESTION de FORTUNE
LE MAGAZINE DE LA GESTION PRIVÉE

BFM
BUSINESS

L'AGEFI





ETSA PATRIMOINE

Des solutions **concrètes** pour faire
fructifier votre patrimoine

Échanger avec un conseiller

